

#### Accueil collectif de mineurs NIBAS,

# <u>Inscription accueil de Loisirs Eté 2017 et T.A.P</u> 2017/2018

→ Seuls sont à rendre les parties inscription/ fiche sanitaire, et les documents demandés. Tout participant doit obligatoirement avoir fourni ces documents au premier jour d'activité, qu'il s'agisse de l'accueil de loisirs ou des T.A.P de Septembre 2017!

Nous utiliserons la même fiche sanitaire pour l'accueil de loisirs, et les temps périscolaires (T.A.P., accueil du matin, pause méridienne, transport, accueil du soir) cela vous évitera de remplir 2 fois le même document.

Cette fiche sera valable 1 an! (de juillet 2017 au 6 juillet 2018)

Le règlement, et les plannings d'activité des temps périscolaires seront affichés à la rentrée dans le tableau d'affichage.

-----

#### Accueil de loisirs Juillet 2017 : livret d'informations

<u>Fonctionnement général</u>: Comme chaque année, la municipalité structure organisatrice représentée par M. Roussel, le Maire, a décidé d'ouvrir l'accueil de loisirs lors des grandes vacances scolaires. Celui-ci se déroulera sous la direction de Monsieur DABOVAL Thibault, et de Madame LEMAITRE Virginie.

Il fonctionnera du Lundi 10 Juillet au Vendredi 4 Août 2017.

Le spectacle de fin de centre se déroulera le Vendredi 28 Juillet.

Le camping des grands aura lieu la première semaine d'Août, du lundi 31 Juillet Août au Jeudi 3 Août.

Ainsi nous aurons du temps pour organiser sereinement le spectacle.

Le midi, il y a possibilité de manger sur place si l'on apporte son pique-nique. Nous disposons d'un four micro-ondes. (Vous devrez prévenir l'équipe d'animation au moins une journée avant en inscrivant votre enfant sur le planning « Pause méridienne » !)

Les accueils (matin/midi/soir) sont destinés aux personnes ne pouvant s'organiser autrement, merci de respecter cette mesure.



- Pour des raisons de sécurité et d'organisation : les enfants n'arrivant pas à l'heure (c'est à dire durant le temps d'accueil) lors des sorties, ne seront pas pris en charge par l'équipe d'animation. Par exemple, si un départ est fixé à 9h30, l'enfant devra arriver au plus tard à 9h, et non à l'heure du départ.
- Tous les temps d'accueil (matin, midi, soir) se font en salle P.
   Wattebled. Il est impératif de « pointer » dès son arrivée.

Horaires de fonctionnement de l'accueil de loisirs de JUILLET							
7h30 à 9h	Accueil du matin assuré par les animateurs (salle P. Wattebled)						
9h à 12h	Activités proposées par les animateurs						
	(début des activités à 9h10 après la répartition en groupe)						
12h-13h30	Pause méridienne.						
13h30-14h	Accueil de l'après-midi, salle P. Wattebled						
	(Le début des activités est prévu à 14h10)						
14h-17h30	Activités proposées par les animateurs						
17h30 – 18h	Accueil du soir (salle P. Wattebled)						

#### Un ramassage en bus sera mis en place :

Horaires du ramassage en bus											
lieux Matin Midi Après-midi Soir											
1. Arrêt de bus Saucourt/Petit											
Saucourt	8h40	12h20	13h35	17h50							
2. rue Marius Touron/rue Jaco											
	8h45	12h05	13h20	17h35							
3. rue jaco à l'entrée du											
chemin d'accès n° 20	8h47	12h07	13h23	17h38							
4. rue du Moulin/ ruelle Priez											
	8h50	12h10	13h25	17h40							
5. rue de Rembehem dans le											
virage face au n°54	8h55	12h15	13h28	17h45							

Ces horaires peuvent légèrement varier selon le nombre d'arrêts réels à effectuer!

Le jour des sorties en bus, l'heure de ramassage peut être décalée selon l'horaire du départ de la sortie. (À voir avec le chauffeur !)

Lorsque le Minibus sera utilisé pour des sorties, certains ramassages seront supprimés. Nous vous en informerons en début de centre.

#### L'équipe d'animation :

<u>Le directeur</u>: DABOVAL Thibault, (Educateur sportif BPJEPS APT, UCC de direction, BAFA\*, PSC1, CQP randonnée, CQP gymnastique, CQP Tir à l'arc en cours)

Adjointe de direction : Lemaitre Virginie (CQP animateur périscolaire, VAE BPJEPS LTP en cours)

#### Les animateurs et les groupes :

FORESTIER Lolita (Diplômée BAFA\*)
DELESTRE Camille (Diplômée BAFA)
LORSON Noémie (Diplômée BAFA, PSC1)
CARDON Wendy (Diplômé BAFA)
DELAFOSSE Julie (Diplômée BAFA)
GOSSET Médéric (Base BAFA, PSC1)
GUILLOT Tom (Base BAFA, PSC1)
DUCHAUSSOY Joséphine (Base BAFA, PSC1)

Lors des absences du directeur sur le centre, un animateur BAFA sera désigné responsable. Madame Lemaitre (directrice A.C.M), sera également présente en cas de besoin.

#### 4 tranches d'âges :

Petits 3/6 ans avec Camille et Julie. Les enfants de 6 ans (ou presque) seront régulièrement en activités avec le groupe des moyens.

Moyens 7/9 ans avec Lolita, Joséphine, et Tom.

Grands 10/12 ans avec Wendy.

Ados 13/15 ans (2001 à 2003) avec Noémie et Médéric.

Selon les activités les animateurs pourront être amenés à changer de groupe. Cette répartition n'est que prévisionnelle, elle dépendra du nombre réel d'inscrits.

Lors des sorties à encadrement renforcé, des bénévoles et le personnel communal viendront étoffer l'équipe.

<u>PS</u>: Si un enfant ne se sent pas à l'aise dans son groupe, un changement pourra être effectué (dans la mesure du possible). Il vous suffira de le signaler à l'équipe d'animation. Néanmoins vu la conjoncture avec les groupes au maximum du taux d'encadrement autorisé par animateur, cela s'annonce compliqué.

<sup>\*</sup>Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

<u>Les locaux</u>: La salle P. Wattebled pour les ados et les grands, la salle de cantine pour les moyens, et la salle de garderie pour les petits. Cela permettra de faire une coupure avec les locaux utilisés en période scolaire. Les enfants pourront ainsi plus facilement différencier le temps scolaire et les vacances.

En cas de besoin, l'entrée de la maternelle, et le dortoir seront disponibles.

Le bureau de la direction se trouve dans le bâtiment annexe à l'école maternelle.

L'affichage obligatoire, et l'affichage pour toute autre information se fera dans le hall de la salle P. Wattebled.

#### L'administratif:

- La fiche sanitaire (jointe à ce dossier) intégralement remplie, ainsi que la copie des vaccins à jour, l'attestation d'assurance (encore valable), le numéro d'allocataire de l'enfant pour l'aide aux loisirs (pour les familles bénéficiaires) doivent être impérativement rendus pour le 1<sup>er</sup> jour de centre.
- Les autorisations de sortie seront distribuées pour chaque sortie hors de Nibas. Elles devront être remplies et obligatoirement signées par un tuteur légal.

Elles sont à rendre au plus vite avant chaque sortie. Dans le cas contraire votre enfant ne pourra participer à celle-ci.

Sur ces fiches seront indiqués les besoins de l'enfant (pique-nique etc.)

- En cas de sortie « exceptionnelle » de votre enfant pendant les horaires de l'accueil de loisirs, vous devrez obligatoirement signer <u>une décharge de responsabilité</u>.
- Certaines informations vous seront communiquées par des notes, ou sur des affiches.

#### Les activités :

→ Voir le planning d'activités prévisionnel joint à ce dossier. (ou distribué au cours du mois de Juin)

Thèmes: «L'Aventure notre Nature» (thème périodique), et

« Le développement durable dans tous ses états » (thème général)

Le programme se compose d'activités diverses et variées.

Notre volonté est de prévoir un programme d'activités complet et adapté à chaque tranche d'âge, construit selon les capacités physiques et morales des enfants.

Ils auront la chance de participer à de multiples sorties, toujours nombreuses et innovantes d'année en année.

La semaine du lundi 24 au Vendredi 28 Juillet sera principalement consacrée à l'organisation du spectacle, ainsi le planning d'activité ne sera pas forcément suivi « à la lettre. »

#### Petites précisions :

- Les activités porteront sur le thème, mais pas toutes. Il y en aura pour tous les goûts.
- Le planning prévisionnel ne comporte que les grandes lignes. Il peut y avoir des changements.
- Les enfants et les animateurs sont soumis au respect du règlement intérieur de l'ACM. Ce dernier sera affiché dans les locaux, les enfants en prendront connaissance dès le premier jour de centre.
- Je viens au centre, je prends systématiquement : Mes Baskets, ma Gourde, mon Sac à dos, mon K-way, ma casquette, la motivation et le sourire.
   Je laisse chez moi mon téléphone, et la mauvaise humeur.
- En sortie vélo ; Les enfants devront posséder un vélo en bon état (freins, pneus gonflés ...), et un casque obligatoire. Dans le cas contraire l'enfant ne pourra pas participer à l'activité. Ce projet concerne majoritairement le groupe des grands. L'enfant est responsable de son matériel, en cas de détérioration l'organisateur se décharge de toute responsabilité.
- Activité jardin et parc naturel : Systématiquement prévoir chaussures de rechange ou bottes et vieux vêtements.
- Camping : Le but est de développer l'autonomie, un planning des tâches collectives sera donc instauré.
  - Afin de pouvoir se déplacer (à la plage, en ville etc.) le vélo est obligatoire !
- Lorsque vous déposez vos enfants, surtout les petits, ne tardez pas sur les « au revoir » afin d'éviter au maximum les pleurs de votre enfant, et par la même votre anxiété. Merci de votre compréhension.
- Contrairement à l'école, la présence à l'accueil de loisirs n'a rien d'obligatoire.
   Néanmoins, lors d'une absence prévue de votre enfant merci de nous en informer.
   Ainsi, cela permettra à l'équipe d'animation d'anticiper au mieux dans la préparation de ses animations.

#### Points divers :

- 14 Juillet : Cette année l'accueil de loisirs proposera des jeux gonflables pour les enfants et les adultes : Babyfoot-humain, le tir élastiques, et le château « Dino rebondissant» pour les petits.
- Grilles à vendre: Une par famille. Elle sert à financer une partie des nombreuses sorties très coûteuses.

Pour rappel les grilles sont les seules ventes que l'A.C.M vous propose, les T.A.P, l'alimentation en camping, les temps d'accueil, ou encore les activités du 14 Juillet étant financées par la municipalité!

- En cas de soucis durant le centre, parlez-en aux animateurs. Si une mise au point est nécessaire, nous demanderons une rencontre avec les parents.
- Voir directement avec les animateurs de l'enfant, pour les médicaments (distribués uniquement sous ordonnance), et pour les vêtements de rechange des petits.
- Les personnes le souhaitant auront la possibilité de consulter le projet pédagogique sur simple demande.
- Le Goûter : Chaque après-midi, un goûter sera proposé aux enfants. Vous êtes libres de lui en fournir un pour le matin. L'idéal serait que chaque enfant dispose de sa bouteille d'eau, et d'un gobelet en plastique dur réutilisable.
- Exceptionnellement le jour du spectacle, le centre finira à 17h (sans garderie), merci de votre compréhension.
- Lors du spectacle, la municipalité organisera comme chaque année un repas, libre à vous de vous y inscrire. Ceci dit nous rappelons que le spectacle est ouvert à tous et toutes sans obligation de réservation.

En cas de nécessité vous pourrez rencontrer en Mairie, Mr DABOVAL Thibault, ou Mme LEMAITRE Virginie (directrice A.C.M) le mardi 27 Juin de 17H à 18H30 (ou sur l'accueil de loisirs).

L'équipe d'animation

## Feuilles à détacher et à rendre remplies! (recto/verso)

#### Inscriptions à l'accueil de loisirs été 2017

Prière de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous ainsi que le dossier d'inscription cijoint, et les retourner en Mairie, ou au directeur

avant le Jeudi 15 Juin. Veillez à respecter cette date, nous n'assurons aucune inscription après celle-ci.

Le droit d'inscription par enfant, y compris le goûter, est fixé comme suit en forfait semaine :

- Pour les familles non imposables (fournir le justificatif en Mairie):
   15€ la semaine, (Soit 1€ par semaine à régler pour les familles bénéficiaires de l'aide aux loisirs (2,80 €/jour), la C.A.F n'acceptant pas le principe de gratuité).
- Pour les familles imposables : 16€ la semaine.

Le paiement se fait à l'inscription, de préférence par chèque. (Même pour les familles bénéficiaires de l'aide aux loisirs).

La CAF apporte son soutien financier à l'accueil de loisirs.

Pour les bénéficiaires de la carte loisirs il est impératif de nous transmettre votre numéro d'allocataire CAF. (Uniquement les nouveaux inscrits).

Il nous permettra de vérifier votre admissibilité à ce service. Sans celui-ci, nous serons contraints d'appliquer le plein tarif pour l'inscription.

Pour bénéticier	de cette aide	vous devez	z justitier	d'un quotient	tamilial	intérieur	à 800€	lors
du mois d'Octob	re de l'année 2	2016.						

Nom	Prénom	Date de naissance de 2002 à 2014	Journée (*)	Après- Midi (*)	Semaine(s) de présence à préciser	Régime : -Général -MSA -Maritime

(\*) Mettre une croix dans la case correspondante, (\*\*) Joindre l'attestation d'assurance

Tournez la page→

Numéro allocataire CAF (Pour les cartes loisirs):
Observations :
(Merci de nous signaler si votre enfant prendra le bus, ou restera manger le midi.)
<u>Petits et Moyens (réponse obligatoire) :</u>
Votre enfant sera-t-il présent la dernière semaine ? (Du Lundi 31 Juillet au Vendredi 4 Août)
Oui non
Grands et ados (10-15 ans):
Votre enfant souhaite t'il s'inscrire au projet Mini-Camp du Lundi 1er Août
au Jeudi 4 Août ? (réponse obligatoire)
Oui non

#### FICHE SANITAIRE DE LIAISON

Accueil collectif de mineurs de NIBAS Année Scolaire 2017/2018 (valable un an)

## ACCUEIL du matin et du soir – CANTINE – TAP -Transport Scolaire et Accueil de loisirs de Nibas

Possédez-vous une adresse mail :		Oui		Non
Votre adresse mail : (elle nous servira à commu	niquer <sub>l</sub>	oour les Ten	nps périscolair	es)
	•••••			
ENFANT CONCERNE:				
NOM:				
Prénom :				
Garçon ☐ Fille ☐ Classe : Date de naissance :				
Adresse complète :				
Numéro de téléphone :				••
MODE D'ACCUEIL de Loisirs: Journée complète en forfait sen	naine			
Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pendant l'ac Elle évite aux parents de se démunir du carnet de santé.	ccueil de	votre enfant.		

**VACCINATIONS** (se référer au carnet de santé ou certificats de vaccinations de l'enfant) :

#### JOINDRE UNE COPIE DES VACCINS

Vaccins obligatoires	oui	non	Dates derniers rappels	Vaccins recommandés	dates
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-	
				Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou Tétracoq				Autres (précisez)	
Ou DT Polio					
BCG					

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, **joindre un certificat médical de non contre-indication** ATTENTION : le vaccin antitétanique **ne présente aucune contre-indication** 

## RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

		ı médecin								
>	Téléph	one du méd	ecin traitar	nt:						
>	d'urgen				en cas					
>	L'enfar	ıt suit – il ur	n traitemen	t médical?	ol	ıi 🗆	non 🗆			
		dre une ordo d'origine n				-	ondants (boîte	es de médicam	ents dans le	eurs
	AU	CUN ME	EDICAN	IENT NE	POURI	RA ETRI	E PRIS SA	NS ORDO	NNANCI	E
>	L'enfar	ıt a – t – il d	éjà eu les 1	maladies su	ivantes ?					
	RUBI	EOLE	VARIO	CELLE	ANO	GINE		ATISME AIRE AÏGU	SCARI	LATINE
		□ non LUCHE	□ oui	□ non		□ non GEOLE	□ oui	□ non LLONS	☐ oui  AUTRES	non (précisez
	oui	non		non	□ oui	non		non	AUTRES	(precisez
>	ALLER	GIES :		amenteuses	:	□ oı	ıi □ non			
Pré	éciser la	cause et la c	Autres conduite à		omédicatio	_	er):			
		– après les en etc) en p						es, hospitalisa	tion, opérat	ion,
RI	ECOM	MANDA	TIONS	UTILES	DES PA	RENTS :	<u>.</u>			
Pré	eciser si	l'enfant por	Lunett Lentill Prothè			□ oı □ oı □ oı	ıi ıi	□ non □ non □ non □ non		
		•	Autres	(préciser)	•••					

## <u>AUTORITE PARENTALE</u> (veuillez fournir une copie du livret de famille et en cas de séparation et l'acte de jugement)

MERE		
NOM :		
Prénom :		
Code Postal + Ville :		
Code Postal + Ville .		
TELEPHONES : Domicile :		
EMAIL:		••••
Numéro de sécurité sociale :	Agricole	Autre
PERE		
NOM :		
Prénom:		
Adresse (pendant l'accueil) :		
Code Postal + Ville :		
TELEPHONES : Domicile :		
Portable :		
EMAIL : Numéro de sécurité sociale :		
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant.	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant  cette fiche et autorise le responsable de l'A.C.M médical, hospitalisation) rendues nécessaires pa	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant.  cette fiche et autorise le responsable de l'A.C.M	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e) l'enfant cette fiche et autorise le responsable de l'A.C.M médical, hospitalisation) rendues nécessaires pa  ne présente aucune contre-indication médicale à jour dans ses vaccinations,  en cas d'urgence, j'autorise le responsable de l plus proche et à faire pratiquer une intervention	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général   Je soussigné(e)	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général   Je soussigné(e)	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant	Agricole	Autre
Numéro de sécurité sociale :  Régime : Général  Je soussigné(e)  l'enfant	Agricole	Autre

## Personnes autorisées à récupérer votre enfant :

Adresso	e Complete :							
			· · · · · · · · ·					
Télépho	one :							
>	Domicile :	/ ,	/	. /	/			
>		/ ,						
>	Travail :	/ ,	/	. /	/			
E-mail	<i>:</i>							
						• • • •		
TTCHOIL			• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	••••••	•••		
Adresse	e Complète :							
						•••		
Télépho				•••••	••••••	•••		
>		/ ,	/	/	/			
		/ ,						
>		/ /						
		, ,		•	,			
E-mail	<i>.</i> 							
0	tione dive							
Ques	<u>tions diver</u>	<u>ses :</u>						
ACCLID	ANCE SCOLAIE	)E .						
	ANCE SCOLAIR	<u></u>						
140171 .			••••••	•••••	•••••			
N° de p	olice :							
			- 2					
<u>votre e</u>	enfant particip	era-t-il aux TA	<u>P</u> ?					
Lundi :			괴	Oui		7	Non	
			_			_		
Mardi :				Oui		J	Non	
Jeudi :				Oui		7	Non	
Vendred	i:			Oui		7	Non	

Votre enfant	ira-t-il à l'accι	<u>ıeil du matin et</u>	<u>du soir</u> ? (	Cochez la co	ase si oui	i)	
<u>Lundi</u> :	<u>Mardi</u> :	<u>Mercr</u>	edi : Je	<u>udi</u> :	<u>Vendred</u>	di :	
Matin: 🗖	 Matin: <b>□</b>	Matin		latin: 🗖	Matin :		
Soir:	Soir:	Midi :	<b>□</b> so	oir: 🗖	Soir :		
<u>Votre enfant</u>	mangera-t-il à	la cantine lors	de la paus	e méridien	<b>ne?</b> (Coc	chez la case s	i oui)
Lundi :	<b>□</b> Mar	di: 🛭	Je	eudi : 🛭		Vendredi :	
Mercredi trav	vaillé :		Oui		Von		
•	ercredis où vo use méridienne	tre enfant aura e sera assuré).	l'école le m	nercredi apr	ès midi,	à cette occas	sion le
Votre enfant	prendra-t-il le	<u>bus</u> ?	🛭 Oui		□ N	on	
<u>Si oui :</u>							
	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi		Vendredi	
Matin							
Midi							
Début A-M							
Soir							

<sup>(\*)</sup> Le mercredi AM concerne uniquement les mercredis travaillés

## **DEMANDE D'AUTORISATION 2017-2018**

Je soussigné(e) M légal de	1				,	resp	onsable
l'enfant déclare			en	classe	de	••••••	
exacts les renseigne	ements portés sur ce	ette fiche et autorise	:				
- mon enfant à partir seu	l après l'école ou les	s TAP		Oui			(*)Non
- mon enfant au cours de pédagogiques. Des photo être réalisés afin d'illustr affiches, journal des T.A.I (Vous ne pouvez choisir o	os, des films ou des e er des documents d P) ou le site Internet	enregistrements son 'animations (compte	ores ( es reno sécuri	poésies) dus de s sé)	des élè	eves p	oeuvent
				Oui			<b>N</b> on
- le responsable à prend hospitalisation, intervent		·				enfar <i>口</i>	nt, <i>Non</i>
Et certifie que mon enfar	nt est à jour dans ses	s vaccinations		Oui			Non
Autorise mon enfant à êt vers les lieux d'activités)	dans le cadre des a			-	ds (tran	sfert	S
(*) mettre une croix dans	la case correspondo	ante					
<u>Pièces à joindre :</u> Attesta l'aide aux loisirs (pour le			ur/ U	n justifi	catif de	la CA	\F pour
Date :	Signature du	ou des responsable	(s) léį	gal (aux)	) (obliga	ntoire	e)